



Equipe en charge du programme dB@Risoux ©PNRHJ

## A la Une

### **dB@Risoux : à l'écoute de la biodiversité**

Depuis 2018, le Parc travaille sur le projet "dB@Risoux" avec le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) au suivi acoustique d'une forêt emblématique du massif jurassien : la forêt du Risoux.

#### **Une approche scientifique et sensible du vivant par le son**

Le programme "dB@Risoux" a pour objectifs de caractériser la richesse de la biodiversité par le prisme du son, de suivre son évolution à long termes et de sensibiliser les publics à l'écoute des paysages sonores, dans un contexte de changement climatique et de déclin de la biodiversité.

Ce projet se place dans la continuité de l'action déployée par le Parc sur la reconnaissance et la valorisation des paysages sonores. Il est basé sur une discipline scientifique nouvelle et en plein essor : l'écoacoustique. Cette discipline étudie le son sur une large gamme d'échelles spatiales et temporelles afin de suivre la biodiversité.



Magnétophone ©MHN

### Un protocole d'écoute innovant et non-intrusif

**4 magnétophones ont été placés au sein de la forêt du Risoux et enregistrent quotidiennement automatiquement les sons une minute tous les quarts d'heure** (soit 140 000 fichiers audio/an). Ce dispositif est le socle du projet qui devrait durer 15 ans. Il peut être complété, ponctuellement et selon les thématiques de recherche, par des protocoles d'enregistrement plus légers (durant une saison ou quelques années et à différents endroits). Ces derniers permettent de mieux connaître une espèce en particulier sans la déranger. C'est notamment le cas d'études sur le Grand Tétras, la Gélinotte des bois et la Chouette de Tengmalm .

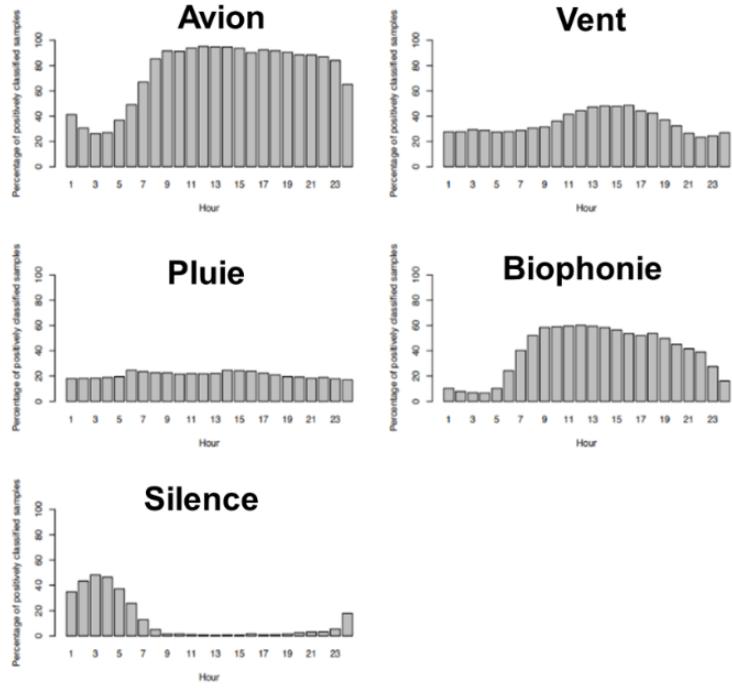
### Le Risoux : un paysage sonore dominé par le bruit des avions tout au long de l'année

Cette étude a permis de caractériser **5 composantes sonores du Risoux : la biophonie (ensemble des sons du vivant), le vent, la pluie, les avions et le silence.**

Les résultats globaux montrent **la prédominance du son des avions (présent dans 75 % des fichiers)**, suivi de la biophonie (43 %), du vent (35 %), de la pluie (21%) et du silence (14 %). Si le son des avions est présent dans plus de 90% des fichiers entre 9h00 et 23h00, le silence est rare et se limite principalement à la nuit.



Avion survolant la forêt du Risoux ©OBF



*Pourcentage de présence de chaque type de sons pour chaque heure de la journée (E. Grinfeder).*

©MNHN

De nombreuses études ont observé les multiples impacts de la pollution sonore sur les écosystèmes. Il est donc possible que les bruits d'avions aient un impact sur les dynamiques écologiques qui en résultent mais il est difficile de mener de telles études.

**En dépit du bruit croissant lié aux technologies, il reste encore une extraordinaire biodiversité sonore dans le Risoux, qu'il convient de faire connaître pour la préserver.**

#### Valoriser la richesse des paysages sonores

Le projet dB@Risoux permet également de mettre en lumière les paysages sonores du Haut-Jura et en particulier ceux provenant de la forêt du Risoux, sous différentes formes de valorisation culturelle. Une immersion sonore a par exemple été conçue à la [Maison du Parc](#). Dénommée "Le chant de la forêt du Risoux", elle permet aux visiteurs de mieux comprendre le projet et les enjeux liés à la prise en compte de la dimension sonore de nos paysages par une approche sensible et artistique.

Seule la biophonie présente une variation saisonnière marquée, avec une hausse au printemps et en été (de 20 à 60 %), contrairement aux 4 autres composantes étudiées, qui sont relativement stables tout au long de l'année.

**En dépit de sa superficie, de son isolement géographique et de sa richesse biologique, le Risoux est donc soumis majoritairement à l'influence sonore des sons produits par l'homme (anthropophonie), et notamment le son des avions.**



Salle de projection de la Maison du Parc et immersion sonore "Le chant de la forêt du Risoux"  
©PNRHJ

**Pour aller plus loin :**

- [Podcasts "La forêt du Risoux sur écoute"](#)
- [France culture : LSD – Ecologie : la nature sur écoute](#)
- [Arte radio : Le chant de l'extinction](#)
- Caroline Audibert | Les audionautes. À l'écoute des chants de la Terre. Actes Sud, 464 p

**L'agenda du Parc**

Les RDV du Parc de l'hiver, des moments conviviaux et ludiques pour tout âge et tout public sous divers formats (sorties nature, ateliers, conférences...)



[Voir l'agenda complet](#)

## **Des sorties nature :**

- Partageons l'espace sans laisser de traces !

Les 5 et 19 février à la Maison du Parc à 14h30

- Rando découverte des milieux humides

Les 7 février à Orgelet et le 28 février à Arinthod à 9h15

- Balades dans les tourbières en hiver

le 13 février autour de Mouthe ; le 20 février à Lamoura ; le 27 février à Bois d'Amont ; le 6 mars à Chapelle-des-Bois - à 9h30



## **Théâtre pour les oreilles**

### **"Construire un feu"**

Une nouvelle de Jack London mise en scène par R.Delisle

Le 21 février à 16h à la Maison du Parc à Lajoux

*(Dans le cadre des Off des RDV de l'Aventure)*

## **Des ateliers**

### **Deux ateliers de découpage/collage avec l'artiste jurassienne Manon Rob**

Plongez dans l'univers créatif du collage pour créer le paysage de vos rêves ou votre créature protectrice de la nature.

Les 11 février et le 4 mars

à 14h30 à la Maison du Parc à Lajoux

**Infos sur notre [agenda en ligne](#) et inscriptions obligatoires : 03.84.34.12.27 ou [accueil@parc-haut-jura.fr](mailto:accueil@parc-haut-jura.fr)**

## **Le Parc en actions**



Cours d'école actuelle de Lavans-lès-Saint-Claude, fortement artificialisée  
©PNRHJ/S.Lheureux

#### **Les cours d'écoles de demain**

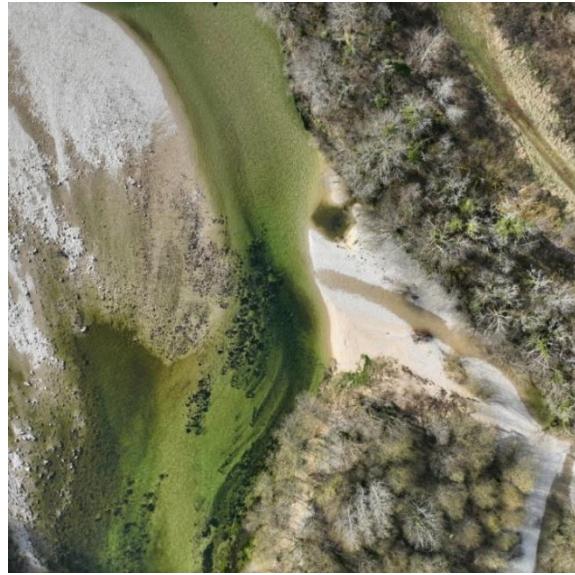
##### **Accompagner la renaturation des cours d'écoles dans le cadre des transitions**

Le Parc et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Jura ont lancé en 2024, **l'accompagnement de projets de renaturation et de réaménagement des cours d'écoles primaires.**

**Dans un contexte de transitions climatiques, environnementales et sociales, ces espaces fortement artificialisés s'avèrent inadaptés aux hausses des températures notamment.**

**L'objectif de l'accompagnement, est de proposer une démarche participative, associant les enfants, les équipes d'enseignement et les communes.** A travers des temps d'animations et de concertation, il s'agit de procéder au diagnostic spatial et fonctionnel, puis de construire collectivement la vision de la cours de demain. Cette réflexion intègre les enjeux de renaturation, désimperméabilisation et changement d'usages. Elle a pour objectif d'enrichir la conception et la réalisation de ces transformations avec l'aide d'une maîtrise d'œuvre en paysage.

**En 2025, la démarche test a été lancée avec l'école de Lavans-lès-Saint-Claude.**



La Bienne à Lavancia ©PNRHJ

##### **Un projet de Réserve Naturelle Régionale (RNR)**

##### **Préserver la basse vallée de la Bienne**

Dans le cadre de sa [nouvelle Charte](#), le Parc souhaite atteindre **un objectif de 15% de son territoire classé en zone de protection forte** au titre de la [Stratégie Nationale des Aires Protégées](#). Actuellement le territoire du Parc compte 2 Réserves Naturelles Nationale et 2 Réserves Naturelles Régionales.

**Suite à des échanges avec la Région Bourgogne Franche-Comté, un projet de RNR en basse vallée de la Bienne a été identifié et porterait à minima sur 5 communes du Parc : Chassal-Molinges, Vaux-lès-Saint-Claude, Jeurre, Lavancia-Épercy et Chancia.**

La basse vallée de la Bienne constitue la partie aval de la vallée entre Saint-Claude et la confluence avec la rivière d'Ain (lac de Coiselet). Cette vallée alluviale, formée par une rivière à régime torrentiel, est entourée de corniches calcaires et de forêts de pente aux habitats variés comportant de nombreuses espèces d'intérêt communautaire.

Le site projeté est déjà inscrit à de nombreux inventaires et statuts de protection dont Natura 2000 et 3 Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope "Corniches calcaires du Jura".

La concertation menée en 2025 alimentera cette année la rédaction d'un cahier des charges. En parallèle, une nouvelle école, sélectionnée dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt bénéficiera d'un accompagnement sur le sujet.

**Une chargée de mission dédiée à la rédaction du dossier de création de la RNR rejoindra l'équipe du Parc en début d'année.**

### Le Parc vous informe

#### **!!! Un nouvel Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) "Forêts d'altitude du Haut-Doubs" !!!**

Ce nouvel APPB a été pris le 31 décembre 2025, par décision des services de l'Etat en collaboration avec les partenaires locaux. **Il couvre 2 049 ha, centrés sur le secteur du Risol, et à pour but de préserver de nombreuses espèces** liées aux forêts d'altitude propres au Massif du Jura. A l'exemple des Oiseaux, tels que les petites Chouettes de montagne, des Pics, du Venturon montagnard ; les Reptiles, la Coronelle lisse ou les végétaux, le Camérisier bleu.

**Un certain nombre d'activités sont désormais réglementées afin de faire cohabiter la faune, la flore et les besoins humains liés aux milieux forestiers.** Nous vous invitons à prendre connaissance de ce nouvel arrêté ([référence n° 25-2025-12-31-00015](#)) avant de parcourir ces forêts, afin de concilier votre venue et la préservation de notre patrimoine menacé et rare.

### Série "Instant Biodiv"

#### **De la vie dans les milieux restaurés - épisode 3**

##### **Le marais de l'Etournel**



⚠️ on termine cette série au Marais de l'Etournel, site classé Natura 2000 et Espace naturel Sensible du département de l'Ain.

Les vidéos ont été réalisées par Camille Rolland vidéaste étudiante à [IFFCAM](#).

Partager

### Retour en images



©CEN

### Comité Syndical de fin d'année

Les délégués du Parc ont pris part au dernier **Comité Syndical de 2025, le 13 décembre dernier à Oyonnax.**

Conformément à la procédure de la [révision de Charte](#), ils ont validé les suites données à l'avis de l'Autorité Environnementale et le projet de Charte 2026-2041 soumis à l'[enquête publique](#) (du 27/01/2026 au 26/02/2026). S'en est suivi le débat d'orientation budgétaire et la programmation 2026.

### Formation "Animer et guider dans les tourbières jurassiennes"

Le Conservatoire d'espaces naturels et les Amis de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray ont fait équipe pour proposer une formation, **dans le cadre du LIFE Climat tourbières du Jura. Une session de 2 jours d'échanges, pour les professionnels liés à l'éducation à l'environnement a eu lieu en fin d'année.**

Ainsi, le Parc peut vous proposer cet hiver 4 sorties en tourbières guidées par des accompagnateurs de moyenne montagne formés aux enjeux de réhabilitation des tourbières.



### Premiers accompagnements Sylv'ACCTES

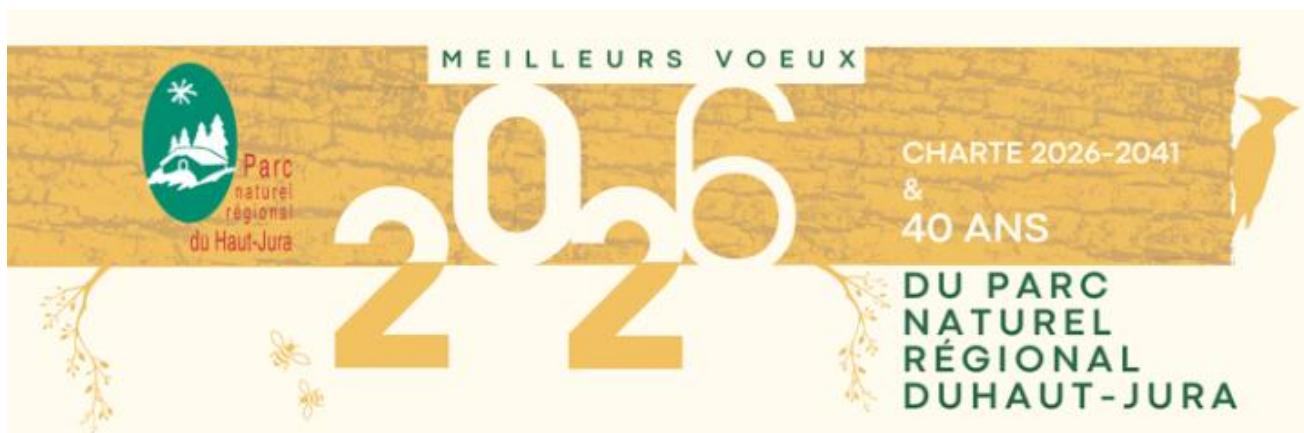
Depuis 2024, [l'association Sylv'ACCTES s'engage auprès du Parc](#) pour promouvoir et financer une gestion forestière durable. Grâce à la mobilisation des propriétaires, **5 dossiers ont déjà été accompagnés et 75,92 ha ont bénéficié de travaux sylvicoles vertueux.** En 2026, le Parc poursuit son travail avec Sylv'ACCTES tout en prenant en compte la crise sanitaire actuelle.

### Ateliers de la Stratégie Nationale en faveur du Grand Tétras (SNGT)

Dans le cadre du renouvellement de la SNGT, le Parc a organisé 4 ateliers de concertation régionaux avec différents acteurs de la conservation du Grand Tétras. Ces ateliers ont permis de recueillir l'avis du territoire sur différentes thématiques. Des ateliers nationaux ont ensuite eu lieu avec les acteurs pyrénéens et vosgiens pour mettre en commun des pistes d'action.



Poule Grand Tétras ©PNRHJ



## **Protection de vos données personnelles**

L'entrée en vigueur du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est plus que jamais présente dans notre quotidien. C'est pourquoi nous devons être vigilants et nous assurer que nos newsletters, actualités, invitations, ou autres informations n'arrivent pas de manière inopportunne dans vos boîtes e-mail.

Inscrit(e) dans nos bases de données, vous faites partie de nos contacts professionnels, vos données personnelles sont conservées de manière sécurisée. Elles sont destinées à des fins d'envoi périodique exclusivement aux relations professionnelles entretenues avec les services concernés et en particulier le service communication.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Pour faire valoir ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse [parc@parc-haut-jura.fr](mailto:parc@parc-haut-jura.fr)

A tout moment, il vous est possible de nous faire part de votre souhait de vous désabonner et en cliquant sur le lien dédié en ce qui concerne la newsletter du Parc.

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter la rubrique dédiée sur notre site internet : <http://www.parc-haut-jura.fr/fr/all/informations-legales.php>